Photonis se cherche toujours un avenir

Le retrait de Teledyne ouvre la porte à plusieurs scénarios de reprise du spécialiste de la vision nocturne.

Par Véronique Guillermard Publié le 5 octobre 2020

Des forces spéciales aux syndicats de Photonis, en passant par une partie de la classe politique, tous se réjouissent du retrait de l'offre de rachat de l'américain Teledyne. Tant les militaires d'élite que les représentants des salariés du leader mondial de la vision nocturne étaient vent debout contre la cession de cette pépite technologique tricolore à un repreneur californien. Les risques étaient multiples de voir la technologie de Photonis «aspirée» aux États-Unis et la société fermer ses portes, une fois vidée de sa substance scientifique.

C'est donc le soulagement à Brive, QG de Photonis où sont employées 500 personnes, ainsi que dans les rangs des armées françaises. C'est même, selon le sénateur Olivier Cadic (Union centriste), «une opportunité historique de constituer un fonds de soutien à notre Base industrielle et technologique de défense (BITD).» De créer, en somme, le jumeau du fonds de soutien publicprivé à l'aéronautique civile, créé fin juillet et géré par Ace Management, filiale de Tikehau Capital et spécialiste des industries aéronautique, spatiale et de défense.

Teledyne a jeté l'éponge au vu des conditions drastiques fixées par Bercy pour protéger Photonis. Le groupe d'électronique de défense a informé la SEC, le gendarme de la Bourse américaine, qu'il mettait «un terme aux discussions après avoir convenu de retirer sa demande d'autorisation» auprès de Bercy après des mois de négociations. Teledyne a estimé que le rachat n'était plus possible «à la valeur communiquée». Soit 550 millions de dollars, correspondant à environ dix fois la marge (Ebitda) de la société française, qui réalise 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Parmi les exigences françaises figure l'entrée au capital, à hauteur de 10% de Bpifrance assorti d'un droit de veto sur les décisions stratégiques.

C'est donc un retour à la case départ pour le vendeur, le fonds Ardian. Ou, avancent certains, le démarrage d'une nouvelle phase de négociations avec Bercy. Que peut-il se passer afin d'assurer l'avenir de Photonis?

Retrait tactique

Plusieurs scénarios sont sur la table. «Tout n'est peut-être pas totalement clos avec Teledyne», avance un proche du dossier. L'américain aurait réalisé un retrait tactique pour mieux revenir car il n'y a pas de repreneurs français volontaires. «L'État peut tenter de remettre un coup de pression sur Safran et

Thales, qui avaient été sollicités par le ministère des Armées mais qui n'avaient pas donné suite», souligne une autre source. D'autant que «ces groupes vont bénéficier du soutien public via le plan de relance aéronautique et la hausse du budget de la défense».

Selon nos informations, la position des deux industriels est inchangée, à ce jour. Ils ne sont pas repreneurs de Photonis. Aux yeux d'autres observateurs, le plus simple serait qu'Ardian, propriétaire de Photonis depuis plus de sept ans, le conserve encore quelque temps. De son côté, Michèle Geneste, déléguée FO à Brive, estime que l'État devrait intervenir afin de soutenir financièrement Photonis et de relocaliser les emplois du groupe basés aux Pays-Bas (35% de l'activité) en France.